

2024-2025

PAMPHILE-LE MAY



Programme institutionnel

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

Tel qu'approuvé par le conseil
d'établissement le 13 mars 2024
Mme Marie-Ève Ouellet, direction

Table des matières

CRITÈRES DE PROMOTION ET DE CLASSEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024.....	4
De 1re secondaire à 2e secondaire	4
De 2e secondaire à 3e secondaire	4
De 3e secondaire à 4e secondaire	4
De 4e secondaire à 5e secondaire	5
Premier cycle du secondaire - 1re année.....	6
Profil Langues et Communications LC1	7
Premier cycle du secondaire – 2 ^e année.....	8
Profil Langues et Communications LC2	9
3 ^e année du secondaire.....	10
Profil Langues et Communications LC3	11
4e année du secondaire.....	12
5e année du secondaire.....	13
CRITÈRES DE SÉLECTION AU PARCOURS TREMPLIN.....	14
Critères de sélection	14
Conditions d'admission	14
Parcours Tremplin	15
CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME DE FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ	16
Critères d'admission.....	16
Objectifs poursuivis.....	16
Année 1	16
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)	16
Pédagogie.....	16
Formation d'un métier semi-spécialisé	17
CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU	18
Les matières modifiées	18
L'équipe-école	18
Cheminement particulier continu	19
CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER À L'AUTONOMIE.....	20
Cheminement particulier à l'autonomie 13-15 ans	21
CRITÈRE ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ	23
Caractéristique de la clientèle.....	23
Objectifs poursuivis.....	23
ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ.....	24

CRITÈRE PARCOURS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ 25

- Caractéristique de la clientèle 25
- Objectifs poursuivis 25

CRITÈRES FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL..... 27

- Vers le marché du travail..... 27
- Les matières modifiées 27
- Matières spécifiques à la formation préparatoire au travail..... 27

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL..... 28

CRITÈRES DE PROMOTION ET DE CLASSEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

De 1^{re} secondaire à 2^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 25 unités de 1^{ère} secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en deuxième secondaire.

Pour poursuivre dans le profil LC, l'élève doit respecter le contrat qu'il a signé en début d'année.

*Si un échec dans une matière de base, cours d'été fortement recommandé ;

**Si 2 échecs dans les matières (anglais, français, math) et/ou moins de 25 unités de 1^{ère} secondaire, il y aura une étude de cas. Soit il y aura reprise de la 1^{ère} secondaire ou un classement vers un autre service sera proposé.

De 2^e secondaire à 3^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 25 unités de deuxième secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en troisième secondaire.

Pour poursuivre dans le profil LC, l'élève doit respecter le contrat qu'il a signé en début d'année.

*Si un échec dans une matière de base, cours d'été fortement recommandé ;

**Si 2 échecs dans les matières (anglais, français, math) et/ou moins de 25 unités de 2^e secondaire, il y aura une étude de cas. Soit il y aura reprise de la 2^e secondaire ou un classement vers un autre service sera proposé.

***Reprise de mathématique 2^e secondaire pour élève en échec : Si l'élève échoue ses mathématiques de 2^e secondaire, il est possible que l'élève reprenne ses mathématiques de 2^e sec à la suite d'une étude de cas basée sur le portrait de l'élève.

De 3^e secondaire à 4^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 24 unités de troisième secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en quatrième secondaire. La discipline de base échouée sera reprise l'année suivante.

*Si échec en sciences ou histoire, étude de cas. Possibilité de promotion au niveau supérieur, malgré un échec.

**Si échec dans plus de 2 matières (anglais, français, math, sciences, histoire), étude de cas.

Critères de choix des sciences ST-STE (Fortement recommandé)

- ◆ Réussir sciences de 3^e sec. avec un résultat sommaire 70 % ou plus.
- ◆ Réussir les math de 3^e sec. avec un résultat sommaire 70 % ou plus.

Critères de choix de la séquence en mathématique TS (Fortement recommandé)

- ◆ Réussir les math de 3^e sec. avec un résultat sommaire de 70 % ou plus.

Les résultats des années passées démontrent que les élèves qui ne réussissent pas leur cours de mathématiques de 3^e secondaire ou de CST4 avec un résultat final d'au moins 70 % ont **très peu de chances** de réussir la séquence TS.

En ce sens, l'équipe-école ne recommande pas la séquence TS à l'élève qui réussit son cours de mathématiques avec mesures d'appui ou à la suite d'un cours d'été.

Un élève de 3^e secondaire qui choisit le cours CST4 en 4^e secondaire pourra choisir le cours TS 4 quand il sera en 5^e secondaire, sans préjudice à sa diplomation.

À noter

- Tout élève qui choisit la séquence TS ne pourra faire de demande de changement de séquence en cours d'année.
- Un élève ayant choisi la séquence TS, qui serait à risque d'échouer le cours TS4 pourrait se présenter à un examen de la séquence CST4 à la suite d'une préparation obligatoire et ainsi avoir la possibilité d'obtenir les unités nécessaires à sa diplomation.

Nous espérons que ces informations vous guideront dans votre choix. L'important est d'opter pour un cours qu'on peut réussir ! N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de votre enseignant de mathématiques ou de notre conseillère d'orientation pour plus de précisions.

De 4e secondaire à 5e secondaire

L'élève qui aura réussi sa discipline de français en 4e secondaire ou obtenu un minimum de 18 unités de quatrième secondaire sera admis en cinquième secondaire.

* La discipline échouée sera reprise l'année suivante.

Considérant que la 4^e secondaire est une année à sanction ministérielle, la reprise s'applique à l'ensemble des matières échouées.

Critères de choix : chimie et/ou physique (Fortement recommandé)

- ◆ Il est fortement recommandé d'avoir fait ou de faire le cours de math TS de 4e secondaire.
- ◆ Il est obligatoire d'avoir réussi le cours ST-STE de 4e secondaire.

Prérequis anglais enrichi (Tous les niveaux):

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais intensif ou régulier du primaire. La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes.

Premier cycle du secondaire - 1re année

Classification : **G1**

N° groupe:

102-103-104-105-106

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA108	132108	Français langue d'enseignement	8
MAT106	063126	Mathématique	6
GHE106	087103	Histoire et éducation à la citoyenneté	6
	095103	Géographie	
ANG104 ou ANG1E4	134104	Anglais langue seconde	4
	136104	ou Anglais enrichi*	
SCT103	055104	Science et technologie	3
ART103 ou MUS103	168104	Arts plastiques	3
	169104	ou Musique	
CCQ102	080102	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU102	043102	Éducation physique	2
		**Option du profil à 2 périodes	2
		Total	36

**Profils			
ART1P2	180142	Arts plastiques et multimédia	100\$
MUS1P2	165142	Arts de la scène/musique	100\$
ENT1P2	104162	Entrepreneuriat	100\$
HOC1P2	046152 (hockey1)	Hockey	275\$
INF1P2	111142	Informatique-robotique	150\$
PLE1P2	044142 (Plein1)	Plein air	200\$
SPO1P2	046152 (Sport1)	Sports	100\$
			2

* Prérequis anglais enrichi:

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais intensif ou régulier du primaire.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes de 1re secondaire.

Premier cycle du secondaire - 1re année

Profil Langues et Communications LC1

Classification : **LC1**

N° groupe :

101

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA1L8	132108	Français langue d'enseignement	8
MAT1L6	063126	Mathématique	6
GHE1L6	087103	Histoire et éducation à la citoyenneté	6
	095103	Géographie	
ANG1L7	136104	Anglais enrichi*	6 + 1 midi
SCT1L3	055104	Science et technologie	3
ART103 ou MUS103	168104	Arts plastiques	3
	169104	ou Musique	
CCQ1L2	080102	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU1L2	043102	Éducation physique	2
Total			37

Le profil Langues et communication inclut un midi complet (75 minutes) avec l'enseignant concerné dans le but de parfaire les projets du programme.

Coût : 300\$ + voyage SEVEC environ 900\$

Premier cycle du secondaire – 2^e année

Classification : **G2** N° groupe 202-203-204-205-206

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA208	132208	Français langue d'enseignement	8
MAT206	063226	Mathématique	6
GHE205	087203	Histoire et éducation à la citoyenneté	5
	095203	Géographie	
ANG204 ou ANG2E4	134204	Anglais langue seconde	4
	136204	ou Anglais enrichi*	
SCT104	055204	Science et technologie	4
ART203 ou MUS203	168204	Arts plastiques	3
	169204	ou Musique	
CCQ202	080202	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU202	043202	Éducation physique	2
		**Option du profil à 2 périodes	2
		Total	36

**Profils			
ART2P2	180242	Arts plastiques et multimédia	100\$
MUS2P2	165242	Arts de la scène/musique	100\$
ENT2P2	104262	Entrepreneuriat	100\$
HOC2P2	046252 (hockey2)	Hockey	275\$
INF2P2	111242	Informatique-robotique	150\$
PLE2P2	044262 (Plein2)	Plein air	200\$
SPO2P2	046252 (Sport2)	Sports	100\$

* Prérequis anglais enrichi :

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais intensif ou régulier du primaire.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes de 2^e secondaire.

Premier cycle du secondaire – 2^e année

Profil Langues et Communications LC2

Classification : **LC2** N° groupe : **201**

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA2L8	132208	Français langue d'enseignement	8
MAT122L6	063226	Mathématique	6
GHE2L5	087203	Histoire et éducation à la citoyenneté	5
	095203	Géographie	
ANG2L6	136204	Anglais enrichi*	5 + 1 midi
ESP2L1	141242	Espagnol	1
SCT2L4	055204	Science et technologie	4
ART203 ou MUS203	168204	Arts plastiques	3
	169204	ou Musique	
CCQ2L2	080202	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU2L2	043202	Éducation physique	2
Total			37

Le profil Langues et communication inclut un midi complet (75 minutes) avec l'enseignant concerné dans le but de parfaire les projets du programme.

Coût : 300\$ + voyage Boston environ 625\$

3^e année du secondaire

Classification : **G3**

N° groupe :

302-303

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA308	132308	Français langue d'enseignement	8
MAT306	063306	Mathématique	6
HIS304	085304	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ANG304 ou ANG3E4	134304	Anglais langue seconde	4
	136304	ou Anglais enrichi*	
EDU303	043302	Éducation physique	3
PPO303	106304	Projet personnel d'orientation	3
ART302 ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
		**Choix de Science à 6 périodes	6
		Total	36

**Sciences			
FORMATION GÉNÉRALE			
SCT306	55306	Science et technologie	6
OU			
FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE			
ATS306	57306	Application technologiques et scientifiques	6

* Prérequis anglais enrichi :

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un débalancement dans la constitution des groupes de 3^e secondaire.

Reprise de mathématique 2^e secondaire pour élève en échec

Si l'élève échoue ses mathématiques de 2^e sec, il est possible que l'élève reprenne ses mathématiques de 2^e sec à la suite d'une étude de cas basée sur le portrait de l'élève.

3^e année du secondaire

Profil Langues et Communications LC3

Classification : **LC3** N° groupe:

301

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA3L8	132308	Français langue d'enseignement	8
MAT3L6	063306	Mathématique	6
SCT3L6	055306	Science et Technologie	6
ANG3L6	136304	Anglais enrichi*	5 + 1 midi
HIS3L4	085304	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ESP3L3	141304	Espagnol	3
ART302 ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
EDU3L2	043302	Éducation physique et à la santé	2
Total			37

Les élèves ont un midi linguistique en anglais

Coût : 300\$ + voyage Ottawa environ 500\$

4e année du secondaire

Classification : **G4** N° groupe:

401-402

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA406	132406	Français langue d'enseignement	6
TSC406 ou CST406	064426	Mathématique (Technico-sciences) **	6
	063414	Mathématique (Culture, société et technique)	
ANG404 ou ANG4E4	134404	Anglais langue seconde	4
	136404	ou Anglais enrichi*	
CCQ404	080404	Culture et citoyenneté Québécoise	4
HIS404	085404	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
EDU402	043402	Éducation physique et à la santé	2
ART402 ou MUS402	168402	Arts plastiques	2
	169402	Musique	
		*** Choix de Science à 8 périodes	8
		Total	36

***SCIENCES

FORMATION GÉNÉRALE			
STE408	055444 058404	Science et technologie** Science et technologie de l'environnement	8

OU

FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE			
ATS406	057416	Applications technologiques et scientifiques	6
Une option à 2 périodes sera donnée			
EDU462 ou EXP402	046462	Éducation physique multisports	2
	198402	ou Exploration de la formation professionnelle	

*Prérequis anglais enrichi : L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent. La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un débalancement dans la constitution des groupes de 4e secondaire.

** L'équipe école recommande fortement : Que l'élève inscrit dans la séquence mathématique TS ait obtenu un résultat supérieur à 70% en mathématique de 3e secondaire. Que l'élève inscrit en science ST-STE ait obtenu un résultat supérieur à 70% en sciences et en mathématique de 3e secondaire.

5e année du secondaire

Classification : **G5**

N° groupe:

501-502

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA506	132506	Français langue d'enseignement	6
TSC506 ou CST506	064506	Mathématique (Technico-sciences)	6
	063504	ou Mathématique (Culture, société et technique)	
ANG504 ou ANG5E4	134504	Anglais langue seconde	4
	136506	ou Anglais enrichi*	
EDM504	092502	Monde contemporain	4
	102522	Éducation financière	
EDU502	043502	Éducation physique et à la santé	2
CCQ502	080502	Culture et citoyenneté Québécoise	2
SHV502	046562	Saines habitudes de vie	2
ART302 ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
		**Option 2 cours à 4 périodes	8
Total			36

** OPTION 2 COURS À 4 PÉRIODES (pour un total de 8 périodes)

CHI504	051504	Chimie	4
PHY504	053504	Physique	4
ART504	168504	Option Arts plastiques	4
EDU544	045544	Option Éducation physique	4
MUS544	165544	Option Initiation à la musique	4
MUS5A4	165564	Option Stage-Band (musique avancée)***	4

Reprise de matière de 4e secondaire à la place d'option de 5e sec

HIS404	085404	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ATS406	057416	Applications technologiques et scientifiques (on enlève les 2 périodes de SHV502)	6

*Prérequis anglais enrichi : L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent. La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un débalancement dans la constitution des groupes de 5e secondaire.

*** L'option Stage-Band est ouverte aux élèves qui désirent peaufiner leur instrument dans un contexte d'ensemble populaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION AU PARCOURS TREMPLIN

Le parcours Tremplin permet aux élèves de l'école Pamphile-Le May de poursuivre leurs études et d'actualiser leur plein potentiel dans un cheminement différencié. Il est important de savoir que le parcours Tremplin **ne mène pas directement** au diplôme d'études secondaires. Cependant, il offre la chance à un élève de poursuivre des matières académiques et de réfléchir sur son parcours futur.

Les élèves du **parcours Tremplin** poursuivent leur enseignement de manière individualisée (modulaire) tout en respectant un échancier. Chaque élève a un conseiller attitré afin de suivre sa progression académique.

À la suite du **parcours Tremplin**, les élèves peuvent poursuivre leur scolarisation en fonction de leur projet de vie, de leurs capacités et de leur engagement dans leur parcours scolaire ; les conditions d'admission des différents services scolaires et les perspectives de chaque élève sont discutées dans le cadre du cours d'exploration professionnelle et dans le cadre de rencontres d'orientation.

Critères de sélection

- Avoir 15 ans ou démontrer une maturité et un niveau de responsabilisation et d'autonomie. Pour le démontrer, l'élève pourra être mis à l'essai en modulaire en mathématiques, en français et/ou en anglais. Il pourra ainsi démontrer ses capacités à bien comprendre et à se responsabiliser pour son rythme de travail en suivant un échancier.
- Avoir réussi deux matières de base sur 3 de 2e secondaire ou d'avoir la capacité de réussir les matières régulières de 3e ou 4e secondaires. L'évaluation cognitive, les recommandations des enseignants, le suivi de l'orthopédagogue seront des éléments à considérer pour avoir accès au parcours Tremplin.
- Avoir le désir de faire un tremplin vers :
 - ◆ La formation professionnelle
 - ◆ Le marché du travail
 - ◆ Le Centre d'éducation des adultes
 - ◆ L'élève devra avoir une cible, un objectif à atteindre pour être admis dans ce parcours.
- Être autonome et avoir un certain degré de responsabilisation Une lettre de recommandation de ses enseignants pourrait être exigée.

Conditions d'admission

- L'élève s'engage à participer à tous ses cours. L'école à la carte n'est pas disponible au secteur jeunes.
- L'élève s'engage à participer à deux stages.
- L'élève s'engage à participer à toutes les activités et sorties proposées
- L'élève s'engage à accepter l'aide d'un intervenant

Avantages

Dans ce parcours, l'élève aura moins d'intervenants, pourra avancer à son rythme et avoir un encadrement plus rigoureux.

Parcours Tremplin

Classification : **T01 -T02**

N° groupe : **309 - 310**

ATELIER	Modules ou codes horaires	Codes matières	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
MATTRE	MAT210	06320D	063206	Mathématique	8
	MAT310	06330D	063306	Mathématique	
	MAT410	06340D	063406	Mathématique	
	MAT510	06350D	063506	Mathématique	
FRATRE	FRA210	13220D	132208	Français	10
	FRA310	13230D	132308	Français	
	FRA410	13240D	132406	Français	
	FRA510	13250D	132506	Français	
ANGTRE	ANG207	13420D	134204	Anglais	6
	ANG307	13430D	134304	Anglais	
	ANG407	13440D	134404	Anglais	
	ANG507	13450D	134504	Anglais	
EDUTRE	EDU413	T01	043402	Éducation physique	3
	EDU513	T02	043502		
ARTTRE	ART4D2 ART5D2*	T01 T02	168402 168502	Arts plastiques	2
SENTRE	SEN414	T01	104524	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	4
EXPTRE	EXP413	T01	198404	Exploration professionnelle	3
	SHV502	T02	046562	Saine habitude de vie	2
	VIC5D1	T02	106582	Vie Citoyenne	1
CHOIX D'UNE OPTION DE 5E SECONDAIRE POUR ÉLÈVE EN 2E ANNÉE DE TREMPLIN					
	ART504	T02	168504	Option Arts plastiques 5e sec	4
	MUS544	T02	165544	Option Initiation à la musique 5° sec	
	EDU544	T02	045544	Option Éducation physique 5e sec	
Total					36

Par défaut, les élèves auront les modules en gris. Par la suite, ils auront leurs modules selon leur classement.

Note : un élève qui arrive directement en T02 sans passer par T01 ne fera pas les cours de Vie citoyenne, ni Saines habitudes de vie, ni les cours optionnels. Il aura à son horaire le cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat et le cours d'exploration professionnelle avec les T01.

CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME DE FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ

Le FMSS permet aux élèves de l'école Pamphile-Le May de poursuivre leurs études et d'actualiser leur plein potentiel dans un cheminement différencié.

Cette formation d'une durée d'un an prépare les élèves à exercer un métier semi spécialisé. La formation pratique, dispensée selon la formule alternance travail-études, comporte deux matières : *Préparation au marché du travail* et *Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*.

Il est important de savoir que le parcours FMSS ne mène pas directement au diplôme d'études secondaires, mais plutôt à une certification FMSS.

Critères d'admission

- Avoir au moins 15 ans au 30 septembre
- Avoir atteint les objectifs du primaire en français et en mathématique, mais n'a pas atteint ceux de la 2e secondaire
- Vouloir vivre des réussites, notamment en développant des attitudes et des comportements requis en milieu de travail et en s'appropriant toutes les compétences professionnelles reliées à un métier semi spécialisé

Objectifs poursuivis

- Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
- S'approprier toutes les compétences spécifiques propres à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
- Développer les attitudes et les comportements requis en milieu de travail

Année 1

375 heures de stages à l'externe dans un métier semi-spécialisé

*** Dans certains cas particuliers, il est possible pour un élève de suivre ce programme pour une 2e année

Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)

- Certificat officiel décerné par le MELS à l'élève qui réussit les deux compétences de la matière Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé ainsi que la matière Préparation au marché du travail.
- Un CFMS est décerné au jeune qui a:
- suivi la formation d'une durée minimale de 900 heures (qui comprend 450 heures de formation générale et 450 heures de formation pratique);
- réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé d'une durée minimale de 450 heures.

Pédagogie

- Enseignement individualisé (modulaire)
- Stage(s) réalisé(s) à l'extérieur de l'école dans un milieu de travail réel (métier semi-spécialisé)
- Plan d'intervention Bulletin FMS : 1er cycle du secondaire (régulier) en français, en mathématique et en anglais
- 3e secondaire pour les matières de la formation pratique (Préparation au marché du travail et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (stage))

Formation d'un métier semi-spécialisé

Classification : FMS

N° groupe : 207

ATELIER	Modules ou codes horaires	Codes matières	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
MATFMS	MAT1F5	0631MS	63126	Mathématique	5
	MAT2F5	0632MS	63226	Mathématique	
	MAT3F5	0633MS	63306	Mathématique	
FRAFMS	FRA1F6	1321MS	132108	Français	6
	FRA2F6	1322MS	132208	Français	
	FRA3F6	1323MS	132308	Français	
ANGFMS	ANG1F5	1341MS	134104	Anglais	5
	ANG2F5	1342MS	134204	Anglais	
	ANG3F5	1343MS	134304	Anglais	
EDUFMS		43302	43302	Éducation physique	2
MET015		196204	196204	Préparation métier semi-spécialisé	15
TRA003		199233	199233	Préparation au marché du travail	3
Total					36*

* Horaire sur 5 jours
2-3 jours semaine en classe
2-3 jours semaine en stage

Certaines semaines à l'école ou en stage à temps plein

CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU

Ce parcours de deux ou trois ans s'adresse aux élèves qui manifestent de grandes difficultés académiques et dont la recommandation de l'équipe-école justifie ce classement.

Les apprentissages académiques seront modifiés selon les capacités de chaque élève lui permettant ainsi de progresser à son rythme.

Nous souhaitons que les élèves de ce parcours vivent des réussites qui sont essentielles au développement de leur estime de soi. La réussite des cours du Cheminement Particulier Continu ne donne pas accès aux unités pour la sanction des études. Il ne donne donc pas accès au diplôme d'études secondaires.

Les matières modifiées

Français
Anglais
Mathématique
Histoire et éducation à la citoyenneté
Géographie
Éthique et culture religieuse
Sciences et technologie
Musique
Arts plastiques
Éducation physique
Profil au choix de l'élève

L'équipe-école

Une équipe de professionnels

en psychoéducation,

en psychologie,

en orthopédagogie,

en orientation

et en éducation spécialisée

travaille en collaboration avec l'équipe-école afin de soutenir les élèves dans leur cheminement.

Cheminement particulier continu

Classification : CP1-CP2

120-220

Atelier	Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRACPC	FRA116 FRA216	132100 132200	Français langue d'enseignement	6
MATCPC	MAT116 MAT216	063100 063200	Mathématique	6
GHECPC	HIS114 HIS214	087100 087200	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
	GEO114 GÉO214	095100 095200	Géographie	
ANGCPC	ANG113 ANG213	134100 134200	Anglais langue seconde	4
SCTCPS	SCT113 SCT213	055100 055200	Science et technologie	3
EDUCPC	EDU113 EDU213	043100 043200	Éducation physique	3
CCQCPC	CCQ112 CCQ212	080100 080200	Culture et citoyenneté Québécoise	2
ATECPC	ATE103 ATE203	103150 103250	Atelier : Dev. perso. et dev. aptitudes	3
ARTCPC Ou MUSCPC	ART114 ART214	168100 168200	Arts plastiques	4
	MUS114 MUS214	169100 169200	Musique	
**Option du profil à 2 périodes				2
Total				36

**Profils				
ART%P2	180%42	Arts plastiques et multimédia	100\$	2
MUS%P2	165%42	Arts de la scène/musique	100\$	
ENT%P2	104%62	Entrepreneuriat	100\$	
HOC%P2	046%52 (hockey%)	Hockey	275\$	
INF%P2	111%42	Informatique-robotique	150\$	
PLE%P2	044%42 (Plein%)	Plein air	200\$	
SPO%P2	046%52 (Sport%)	Sports	100\$	

CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER À L'AUTONOMIE

Information à venir

Cheminement particulier à l'autonomie 13-15 ans

Profil : **CAPS**

Classification : **CPA**

groupe-repère : **375**

CAPS			COURS OBLIGATOIRES	Périodes
Atelier	Codes horaires	Codes officiels		
EXPCAP	EXP501	114180 133190	*Exploiter l'information disponible dans son environnement *Communiquer	24
	EXP502	114280 113290		
	EXP503	114380 133390		
	EXP504	114480 133490		
INTCAP	INT551	108190	*Interagir avec son milieu	3
	INT552	108290		
	INT553	108390		
	INT554	108490		
ARTCAP	ARPCA1	117190	ARTS * Agir avec méthode	4
	ARPCA2	117290		
	ARPCA3	117390		
	ARPCA4	117490		
EDUCAP	EDUCA1	101190	Éducation physique * agir de façon sécuritaire	5
	EDUCA2	101290		
	EDUCA3	101390		
	EDUCA4	101490		
			Total	36

Notre programme vise le développement global de la personne, particulièrement au niveau du développement cognitif, de l'autonomie, de l'insertion sociale et de l'intégration socioprofessionnelle.

La grille matière compte 36 périodes obligatoires.

Le programme **CAPS** (Compétences axées sur la participation sociale) consiste à la réalisation de soi et de l'appartenance à un groupe scolaire et social

Cheminement particulier à l'autonomie 16-21 ans

Profil : DEFI

Classification : CPA groupe-repère : 685

DEFI			COURS OBLIGATOIRES	Périodes
Atelier	Codes horaires	Codes officiels		
	ART602	ARTDEFI	Arts plastiques	2
	EDU604	EDUDEFI	Éducation physique	4
FRA603	FRA613	132190	Français Approches multidisciplinaires	3
	FRA623	132290		
	FRA633	132390		
	FRA643	132490		
	FRA653	132590		
HAC602	HAC612	115160	Habiletés sociales - Croissance personnelle Vie domestique/Loisirs/transport	2
	HAC622	115260		
	HAC632	115360		
	HAC642	115460		
	HAC652	115560		
SEN606	SEN616	199170	Sensibilisation au choix de métier	6
	SEN626	199270		
	SEN636	199370		
	SEN646	199470		
	SEN656	199570		
MAT603	MAT613	066190	Mathématique Approches multidisciplinaires	3
	MAT623	066290		
	MAT633	066390		
	MAT643	066490		
	MAT653	066590		
PMT616	PMT611	199180	Préparation au marché du travail - Stages	16
	PMT621	199280		
	PMT631	199380		
	PMT641	199480		
	PMT651	199580		
			Total	36

Notre programme vise le développement global de la personne, particulièrement au niveau du développement cognitif, de l'autonomie, de l'insertion sociale et de l'intégration socioprofessionnelle. La grille matière compte 36 périodes obligatoires.

Le programme DEFI signifie « Démarche éducative favorisant l'intégration sociale ».

CRITÈRE ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

Une classe à effectif réduit ayant comme objectif principal de permettre à l'élève de poursuivre ses apprentissages dans un contexte adapté à ses besoins en tenant compte de ses difficultés sur le plan du fonctionnement général (scolaire et social) et de ses comportements adaptatifs. La poursuite du cheminement scolaire et du développement d'attitudes et d'aptitudes sociales et professionnelles.

Caractéristique de la clientèle

- Élève généralement âgé entre 12 et 14 ans
- Élève présentant un retard significatif sur le plan des comportements adaptatifs et ayant des besoins particuliers sur le plan de l'autonomie et des habiletés sociales.
- Élève nécessitant un soutien important dans plusieurs des domaines suivants : la vie quotidienne, la santé et la sécurité personnelle, l'interaction sociale et la communication, les apprentissages.

Objectifs poursuivis

Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de :

- Développer les apprentissages scolaires (lecture, écriture et mathématique)
- Développer la communication et le langage, tant au plan expressif que réceptif.
- Développer les compétences à établir des relations sociales.
- Développer l'autonomie de l'élève.
- Développer, dans divers secteurs d'activités, des connaissances et des habiletés requises pour la poursuite au programme de 2e cycle du secondaire en Formation préparatoire au travail -adaptée (FPT - A).

ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

profil : ACCÈS-FPTA Classification : ACC - PT1 Groupe repère : 125 -225

Atelier	Accès (12 à 14 ans)		FPTA-1 (15 ans)		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
ANGACC	ANG101	135101	ANG130	135130	Anglais	2
AUTACC	AUT101	103101	AUT130	103130	Autonomie et participation social	4
EDUACC	EDU101	45101	EDU130	45130	Éducation physique et à la santé	3
EXPACC	EXP101	59101	EXP134	59134	Expérimentation technologique et scientifique	3
FRAACC	FRA101	130101	FRA130	130130	Français	6
GHEACC	GHE101	93101	GHE130	93130	Géographie - Histoire et éducation à la citoyenneté	2
MATACC	MAT101	67101	MAT130	67130	Mathématique	6
PMTACC	PMT101	PMT101	PMT130	199130	Préparation au marché du travail	2
SENACC	SEN101	109101	SEN130	109134	Sensibilisation au monde du travail	6
ARTPTA ou MUSPTA	ART101	168101	ARTPT1	168101	Arts plastiques	2
	MUS101	169101	MUSPT1	169101	Musique	
					Total :	36

CRITÈRE PARCOURS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

Une classe à classe à effectif réduit qui a comme objectif principal de permettre à l'élève de poursuivre les apprentissages du programme FPT dans un contexte mieux adapté à ses besoins en tenant compte de ses difficultés sur le plan du fonctionnement général (scolaire et social) et de ses comportements adaptatifs.

Tout comme le programme FPT, l'enseignement vise le développement de compétences socioprofessionnelles chez l'élève, notamment par le biais d'apprentissages réalisés en contexte de plateaux de travail dans l'école et d'expériences de stage dans de réels milieux de travail pour les élèves qui en ont la capacité.

Caractéristique de la clientèle

- Élève ayant au moins 15 ans au 30 septembre.
- Élève n'ayant pas atteint les objectifs du primaire en français et en mathématique.
- Élève présentant un retard significatif sur le plan des comportements adaptatifs et ayant des besoins particuliers sur le plan de l'autonomie et des habiletés sociales.
- Élève nécessitant un soutien important dans plusieurs des domaines suivants : la vie quotidienne, la santé et la sécurité personnelle, l'interaction sociale et la communication, les apprentissages.

Objectifs poursuivis

Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de :

- Parfaire le développement de ses compétences scolaires en privilégiant le savoir-faire et le savoir-être afin qu'il puisse établir des liens entre sa vie scolaire actuelle et son avenir, et donner ainsi un sens à ses apprentissages scolaires.
- Développer des attitudes, des comportements et des compétences socioprofessionnelles transférables dans sa vie en société et dans le monde du travail.
- S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés.
- Développer son autonomie en bénéficiant d'interventions pédagogiques adaptées à son profil, à son rythme ou à ses difficultés d'apprentissage et en axant sa formation sur le développement de son plein potentiel.

Accès formation préparatoire au travail adapté

Profil : FPTA-2 /FPTA-3

classification : PT2/PT3

groupe-repère : 235/240

16 à 21 ans						
Atelier	FPTA-2		FPTA-3		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
	ANG234	135234			Anglais	2
	AUT230	103230			Autonomie et participation sociale	4
			APS234	103234		2
EDUPTA	EDU234	045234	EDUPT3	045101	Éducation Physique	3
	FRA230	130230			Français	4
			FRA234	130234		2
GHEPTA	GHE230	093230	GHE234	093234	Géographie - Histoire et éducation à la citoyenneté	2
	INP230	108230			Insertion professionnelle	12
			INP234	108234		21
	MATPT2	067230			Mathématique	5
			MAT234	067234		2
PMTPTA	PMT230	199230	PMT233	199233	Préparation au marché du travail	2
ARTPTA ou MUSPTA	ARTPT2	167101	ARTPT3	167101	Arts plastiques	2
	MUSPT2	169101	MUSPT3	169101	Musiques	
Total :						36

CRITÈRES FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

Le parcours de formation préparatoire au travail est un groupe à effectif réduit qui vise à permettre à l'élève de développer ses compétences personnelles et professionnelles pour favoriser l'insertion et le maintien en emploi.

FPT 1: L'élève est à l'école à temps plein. Il reçoit les cours de base (modifiés) en français, math et anglais et vivra plusieurs ateliers et stages à l'intérieur de l'école. Récupération, menuiserie, couture, serre, partenariat avec les moissonneurs solidaires, entrepreneuriat, cuisine. Tous les stages à l'interne permettent au jeune d'apprendre à découvrir ses forces et ses intérêts.

FPT 2: L'élève est en stage en milieu de travail 60 jours et 120 jours à l'école. L'élève explore le marché du travail par le biais des 2 stages.

FPT 3: L'élève est 120 jours en stage et 60 jours à l'école. Le dernier stage est soigneusement choisi pour permettre au jeune d'accéder à un emploi dans le domaine qui l'intéresse.

Dès son arrivée en FPT 1, l'élève est amené à progresser à son rythme et selon ses capacités. À partir de FPT 2, le jeune a la chance de poursuivre ses apprentissages par des stages dans des métiers semi-spécialisés ou non spécialisés dans des entreprises de la région. Les cours sont principalement axés sur l'autonomie fonctionnelle: budget, CV, préparation à l'entrevue, calcul des taxes, implication citoyenne, RCR.

Vers le marché du travail

À la fin de son parcours de 3 ans et au terme de 4 stages supervisés en entreprise, 95% de nos jeunes sont engagés dans leur milieu de travail. Certains peuvent bénéficier de formations à l'intérieur des entreprises qui les engagent.

À la fin de chacun des stages réussi, un certificat école est remis à l'élève qui peut l'ajouter à son CV. Le parcours FPT ne donne pas accès au diplôme d'études secondaires, mais à une attestation ministérielle.

Les matières modifiées

- Français
- Anglais
- Mathématique
- Univers social
- Éducation physique
- Expérimentation technologique

Matières spécifiques à la formation préparatoire au travail

- Autonomie et participation sociale
- Sensibilisation au marché du travail
- Préparation au marché du travail
- Insertion professionnelle.

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

Profil : FPT-1

classification : FP1 Groupe repère : 345

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
ANG134	135130	Anglais	4
AUT134	103130	Autonomie et participation sociale	4
EDU132	045130	Éducation physique	2
ETS134	059134	Expérimentation technologiques et scientifiques	4
FRA136	130130	Français	6
GHE132	093130	Géographie -Histoire	2
MAT136	067130	Mathématique	6
MTR136	109134	Sensibilisation su monde du travail	6
PMT132	199130	Préparation au marché du travail	2
Total :			36*

* Horaire sur 5 jours

Du lundi au
vendredi

Formation préparatoire au travail

Profil : FPT-2 et FPT-3 classification : FP2-FP3 Groupe-repère : 455 - 565

Atelier	FPT-2		FPT-3		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
	ANG232	135234			Anglais	2
	AUT234	103230	AUT332	103234	Autonomie et participation sociale	4 2
EDUFPT	EDU232	045234	EDU332	045130	Éducation physique	2
	FRA236	130230	FRA332	130234	Français	6 2
GHEFPT	GHE232	093230	GHE332	093234	Géographie - Histoire	2
	INS234	108230	INS332	108234	Insertion sociale et professionnelle	12 24
	MAT236	067230	MAT332	067234	Mathématique	6 2
PMTFPT	PMT232	199230	PMT332	199333	Préparation au marché du travail	2
					Total :	36